Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

la cgt

Comité social d'administration ministériel unique

Un choix de rassemblement pour un syndicalisme progressiste

Pour l'élection au CSA ministériel unique, **la CFDT et la CGT** ont fait le choix de s'allier autour de valeurs et de combats communs. Cette alliance repose sur un engagement partagé en faveur de l'État de droit, de la défense des libertés publiques, de l'égalité de traitement de tous les agents et toutes les agentes, de la lutte contre toutes les formes de discrimination. Elle repose également sur un engagement commun contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et toutes les idées d'exclusion qui menacent l'universalisme républicain.

Dans un contexte où les droits des agents et agentes comme les principes républicains doivent être constamment défendus, nous avons souhaité initier un pôle syndical progressiste au sein du ministère de l'Intérieur. Notre objectif est simple : porter une voix forte et constructive au service de tous les personnels, de leurs conditions de travail et des valeurs qui sont au fondement du service public.

Un ministère de l'Intérieur au service de l'intérêt général

- Des services publics de proximité maintenus et renforcés sur l'ensemble du territoire, pour une égalité de traitement, des quartiers favorisés aux quartiers populaires, en passant par les zones les plus reculées dans la ruralité.
- Une police de proximité, ancrée dans les territoires et au contact de la population, dotée des effectifs et de la formation nécessaires pour garantir la confiance et la sécurité de toutes et tous.
- L'arrêt des réformes conduites uniquement sous l'angle budgétaire au détriment des missions et des usagers.
- Des effectifs et des moyens à la hauteur des missions exercées dans tous les services du ministère, en service actif comme administratifs ou techniques.
- Une administration qui valorise l'expertise des agents et des agentes et donne du sens au travail.
- Une véritable association avec une écoute des agents et des agentes et de leurs représentants à toute évolution de l'organisation des services.

Un ministère de l'Intérieur au service de la reconnaissance des agents et des agentes

- Des salaires revalorisés : augmentation significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, refonte des grilles indiciaires pour permettre à tous et toutes un véritable déroulement de carrière, abrogation du jour de carence et rétablissement de l'indemnisation à 100 % du congé maladie ordinaire, rétablissement de la GIPA.
- La réduction de la précarité par la titularisation ou la CDIsation des contractuels occupant des emplois permanents sur la base de critères objectifs, équitables et transparents.
- Une juste reconnaissance des risques encourus par les agents et les agentes dans l'accomplissement de leurs missions.
- Une augmentation des taux de promotion en catégories B et A permettant de réelles perspectives d'évolution pour des carrières et des qualifications mieux reconnues.
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la revalorisation des filières à prédominance féminine.
- Une action sociale ambitieuse avec un budget sanctuarisé pour la protection sociale, le logement, la restauration, la petite enfance et l'accompagnement des familles.

Un ministère de l'Intérieur au service de l'emploi et des compétences

- Des recrutements statutaires à la hauteur des besoins des services.
- L'arrêt des suppressions de postes déguisées sous couvert de réorganisations.
- Une politique de formation renforcée pour accompagner les évolutions des métiers.
- Des outils numériques performants, adaptés et élaborés avec le concours des personnels utilisateurs.
- Un cadre d'usage de l'intelligence artificielle opposable aux employeurs publics pour qu'elle constitue une aide au travail et non une fragilisation de l'emploi.

Un ministère de l'Intérieur au service de meilleures conditions de travail

- La reconnaissance réelle de la pénibilité et de l'usure professionnelle, un droit anticipé au départ à la retraite et une amélioration des dispositifs dits de catégorie active et superactive.
- Des mesures concrètes pour prévenir les risques psychosociaux, le stress et les situations de souffrance au travail. Une association des personnels et de leurs représentants sur toutes les décisions relatives à l'organisation du travail.
- La prise en compte réelle des situations exceptionnelles dans une organisation du travail facilitant le télétravail quand il est possible et respectant la santé et l'équilibre de vie des agents et des agentes.
- La reconnaissance et la compensation des contraintes particulières liées aux missions exercées.
- Une protection renforcée des agents et des agentes confrontés aux violences, menaces et agressions dans l'exercice de leurs missions.
- L'amélioration des locaux pour un confort d'été comme d'hiver et l'amélioration des équipements mis à la disposition des agents et agentes.

Du 3 au 10 décembre 2026,

votez pour la liste INTERCO CFDT - UFSE CGT

Pour un service public plus fort
et des agentes et agents publics respectés.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

Cfdt: la cgt

POURQUOI VOTRE VOIX COMPTE ?
L'UNION FAIT LA FORCE

La **CFDT** et la **CGT**, 1ère et 2nde organisations syndicales interprofessionnelles regroupant plus de 1,2 millions d'adhérents en France, ont fait le choix d'unir leurs forces pour défendre plus efficacement les agents et agentes du ministère de l'Intérieur, tout en conservant pleinement leur identité, leurs valeurs et leur liberté d'expression.

Cette alliance repose sur des objectifs communs : la défense du service public, la reconnaissance des agents et agentes, l'amélioration des conditions de travail et la volonté d'ancrer un bloc syndical progressiste au ministère de l'Intérieur.

Elle est au service de l'ensemble des personnels, sans distinction ni de métier ni de statut : personnels actifs, personnels administratifs, personnels scientifiques, techniques et numériques.

Ensemble, nous sommes plus forts pour porter nos revendications au bénéfice de toutes celles et tous ceux qui font vivre quotidiennement le ministère.

Votez pour la liste commune CFDT-CGT au CSA ministériel !

Police : majoritaires à tour de rôle depuis trente ans, et après ?

Un syndicat pour les gardiens et gradés, un pour les officiers, un pour les commissaires, chacun négociant son pré carré avec le ministère. Trente ans que ça dure.
Résultat : des primes à la place du salaire, des millions d'heures supplémentaires jamais payées, une investigation qui s'effondre, et des policiers divisés entre eux.
Ce syndicalisme-là a eu le temps de faire ses preuves.

La liste CFDT-CGT propose autre chose.

Un vrai salaire, pas des primes.

Chaque protocole ajoute une prime, une indemnité, une allocation ; aucun ne revalorise la grille. Nous voulons l'intégration des primes dans le traitement indiciaire, seule façon de les compter toutes pour la retraite, une grille CEA revalorisée du premier au dernier échelon, avec plus aucun échelon ne se situant au niveau du SMIC et le paiement intégral, à taux majoré, de toutes les heures supplémentaires. La liste œuvrera à gommer les effets délétères du dernier protocole du CEA.

Des conditions de travail qui respectent la santé.

Des locaux dignes et des véhicules fonctionnels et entretenus. Des effectifs qui permettent de prendre ses repos et d'éviter des rappels sur congés devenus chroniques. Une vraie prévention du suicide et des risques psychosociaux, avec une véritable réflexion sur les causes pour agir en amont. Un logement accessible en Île-de-France, condition de la fidélisation mais aussi dans les grandes agglomérations de province.

Un seul syndicat, indépendant.

Du gardien de la paix au commissaire, avec les administratifs, les techniques et les scientifiques, parce que la division par corps n'a jamais servi que l'administration. Nos élus défendent chaque collègue, adhérent ou non, en discipline, en réforme, face à la hiérarchie, sans rien devoir à personne.

Une police protégée par le droit, pas par la surenchère.

Protection fonctionnelle de droit et sans délai, formation, doctrine claire de maintien de l'ordre, moyens pour l'investigation.

Du 3 au 10 décembre, votez pour INTERCO CFDT - UFSE CGT.

Le jour où INTERCO CFDT et UFSE CGT pèseront dans la police, les choses évolueront enfin significativement.

Du 3 au 10 décembre 2026, votez pour la liste INTERCO CFDT - UFSE CGT

Pour un service public plus fort et des agentes et agents publics respectés.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE 2026

Préfectures, SGCD, SGAMI :
Des missions essentielles, des moyens à la hauteur des enjeux

Accueil des usagers, délivrance des titres, organisation des élections, contrôle de légalité, politiques migratoires, gestion des crises, accompagnement des politiques publiques, ou encore fonctions support en ressources humaines, finances, immobilier ou logistique...

Dans les préfectures, sous-préfectures, SGCD et SGAMI, les agents et les agentes exercent chaque jour des missions indispensables au fonctionnement de l'État et au service de la population.

Pourtant, au quotidien, les difficultés s'accumulent : charge de travail croissante, manque de moyens humains et matériels, exigences toujours plus fortes.

Malgré leur engagement, les agents et agentes sont trop souvent contraints de faire davantage avec moins.

Des revendications communes pour un service public plus fort :

Donner aux agents et agentes les moyens de remplir leurs missions

Réorganisations successives, mutualisations, suppressions d'emplois, développement accéléré de la dématérialisation : ces évolutions ne peuvent pas se faire au détriment ni des conditions de travail ni de la qualité du service rendu aux usagers. L'exemple de la création des SGCD est emblématique d'une réforme menée à marche forcée qui a ajouté de la distance entre les services et celles et ceux qui les font vivre.

Pour nos organisations syndicales, les réformes ne peuvent réussir que lorsqu'elles sont construites avec celles et ceux qui les mettent en œuvre au quotidien et accompagné par les mis en place des moyens humains et matériels nécessaires.

Améliorer concrètement les conditions de travail

Nos conditions de travail ne sont pas une variable d'ajustement.

Nous demandons des effectifs pérennes adaptés aux besoins réels des services et la mise en œuvre d'un véritable politique de prévention des risques avec des instances santé, sécurité et conditions de travail dotées de réels moyens d'action.

La santé au travail n'est pas une option mais bien une obligation !

Reconnaître l'engagement des personnels

La qualité du service public repose sur les compétences et l'investissement des agents et des agentes.

Nous défendons la reconnaissance de nos métiers avec des carrières revalorisées et l'égalité salariale et revendiquons des promotions transparentes, l'attribution de l'indemnité de sujétion spécifique pour toutes et tous et l'intégration de toutes les primes dans le calcul de la retraite.

Un service public fort a besoin d'agents et agentes reconnus et correctement rémunérés.

Nous refusons que les préfectures/SGCD/SGAMI deviennent des services publics au rabais. Nous voulons des effectifs, des moyens et des salaires à la hauteur des missions essentielles qui y sont exercées.

OFPRA

Pour l'établissement public administratif OFPRA – Office français de la protection des réfugiés et apatrides – passé en 2010 sous la tutelle du ministère de l'Intérieur après près de 60 années sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères, nous revendiquons une **véritable autonomie** par sa transformation en **Autorité administrative indépendante** ; **éloignée des considérations d'ordre diplomatique ou liées aux politiques migratoires** ; **exclusivement dédiée** à la mise en œuvre des textes juridiques garantissant le droit d'asile et aux missions essentielles de l'établissement ; statuant sur les demandes d'asile et d'apatridie **en toute indépendance** et assurant la **protection juridique et administrative** des réfugiés et des apatrides.

OFII

Concernant l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), nous revendiquons des garanties assurant une **autonomie de gestion** notamment par rapport aux autorités préfectorales qui ont vu leurs pouvoirs renforcés. Nous estimons que l'OFII, expert dans son domaine d'action, doit être **associé à l'élaboration des textes réglementaires** en matière d'intégration et d'immigration.

VOS CANDIDATS AU CSAM

1. **Julien MORCRETTE** (Police)
2. **Anthony CAILLÉ** (Police)
3. **Elisabeth MORTREUX** (Préfecture du Nord)
4. **Caroline CACHIA** (Préfecture de Haute-Loire)
5. **Louise-Marie SIADOUS** (Administration centrale)
6. **Thomas LEFÈVRE** (Préfecture de la Seine-Maritime)
7. **Didier CRASSOUS** (Police)
8. **Christophe TORCHY** (Police)
9. **Samuel DESFOURNEAUX** (SGAMI Nord)
10. **Gaëtan KHELIFA** (Police PATS)
11. **Agnès BAZOGE** (Juridictions administratives)
12. **Jérôme MUNIER** (Administration centrale)
13. **Cécile CHOPIN** (Gendarmerie nationale)
14. **Estelle VACHER** (Police)
15. **Dominique LOES-AICHOUNE** (Préfecture de région Île-de-France)
16. **René MATHIEU** (Administration centrale)
17. **Jean-Hervé BLONDIN** (SGAMI Sud-Ouest)
18. **Hassania FADLAN** (Préfecture des Bouches-du-Rhône)
19. **Aymeric HARVIER** (Gendarmerie nationale)
20. **Julien VOLKAERT** (Préfecture de police de Paris)
21. **Fabien BONIN** (Police)
22. **Cyril DEVEAU** (Préfecture de Seine-Saint-Denis)
23. **Sylvie CHARVIN** (OFPRA)
24. **Edwige DELOUBES** (SGAMI Sud-Ouest)
25. **Ludovic HOFFMANN** (Gendarmerie nationale)
26. **Christophe BLIN** (Administration centrale)
27. **André HNAWANG** (Police)
28. **Gilles FAULE** (Préfecture de police de Paris)
29. **Émilien COURTEMANCHE** (Préfecture du Tarn)
30. **Anaïs OMHOVERE** (SGAMI Est)

Du 3 au 10 décembre 2026,

votez pour la liste INTERCO CFDT - UFSE CGT

Pour un service public plus fort et des agentes et agents publics respectés.